

Projet de nouvelle ligne ferroviaire Paris-Normandie

DÉBAT PUBLIC DU 3 OCTOBRE 2011 AU 3 FÉVRIER 2012

Réunion publique locale
Mardi 18 octobre / Mantes-la-Jolie

cndp
Commission particulière
du débat public
Ligne nouvelle
Paris-Normandie



Olivier GUÉRIN

Président de la CPDP

Déroulement de la réunion

Présentation du débat public

- **Marie-Françoise Cornieti**, membre de la CPDP

Présentation du projet de ligne nouvelle Paris-Normandie

- **Jean-Damien Poncet** et **Philippe Adam**, Réseau ferré de France

Questions et avis du public

- Interventions orales ou écrites de la salle

Le cadre réglementaire du débat public

Deux textes cadre :

- La **Convention d'Aarhus** :

Les Etats signataires « garantissent les droits d'accès à l'information sur l'environnement, de participation du public au processus décisionnel (...) en matière d'environnement »

- Le **Code de l'environnement** :

« La Commission nationale du débat public, autorité administrative indépendante, est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national »

La Commission particulière

La CPDP est composée de

- Olivier Guérin, magistrat honoraire
- Jean-Philippe Bloch, administrateur général des affaires maritimes
- Marie-Françoise Cornieti, avocate honoraire
- Pierre-Gérard Merlette, administrateur civil
- Dominique Simon, consultante

Les principes du débat public

La commission particulière du débat public (CPDP) est

- **indépendante** du maître d'ouvrage et des acteurs du projet
- **neutre**, à aucun moment elle ne donne d'avis sur le projet

Le rôle de la CPDP

La CPDP permet au public

- de **s'informer** sur le projet et d'obtenir **des réponses**
- d'exprimer **des observations**, critiques et suggestions...

Elle veille au respect de **trois principes** :

- La **transparence**

Toute l'information est mise à disposition du public

- L'**équivalence**

Chacun peut exprimer son point de vue dans les mêmes conditions

- L'**argumentation**

Les positions doivent être argumentées

Le périmètre du débat public LNPN

Le débat public se déroule du **3 octobre 2011** au **3 février 2012**

Les réunions publiques

23 réunions publiques en Haute et Basse Normandie et en Ile de France

- Une **réunion d'ouverture**
- 16 **réunions locales**
 - pour permettre au public de **s'informer**, de **s'exprimer** et d'identifier les **points à développer** lors des réunions thématiques
- 5 **réunions thématiques**
 - L'aménagement du territoire
 - Le développement économique
 - Le transport de marchandises
 - Les impacts sur l'agriculture et l'environnement
 - Le financement
- Une **réunion de clôture**

Le périmètre du débat public LNPN

Le débat porte sur :

- L'**opportunité du projet**
 - Faut-il réaliser le projet ?
- Ses **objectifs**
 - Ponctualité, fréquence, gain de temps, transport de marchandises nouvelles liaisons locales, régionales, vers Roissy et le réseau national et européen... Quelles améliorations attendent les usagers ?
- Ses **grandes caractéristiques**
 - Suivant quels tracés ? D'autres solutions sont-elles proposées ?

Le débat public

Le **public** peut **s'informer**, poser des **questions** et donner son **avis** :

- Lors des **réunions publiques**
- Sur le **site Internet**
- Au moyen de **contributions écrites**

Le débat sur internet

Un site internet dédié au débat

- Un système de **questions-réponses**
 - Le public pose des questions sur le site ou par courrier
 - La commission veille à ce que RFF réponde rapidement
- Des **espaces de discussion**
 - Pour **poursuivre les débats** après les réunions publiques
- Une **diffusion en direct** de certaines réunions
 - Les internautes pourront poser des **questions**

Exprimez-vous dans les espaces de discussion

> Les attentes des usagers

> Les besoins pour l'économie et l'aménagement

> Le projet de LNPN

> Les autres solutions

L'expression de tous

- Des **avis** et **contributions écrites** :
 - Déposés directement sur le site Internet
 - Envoyés à la CPDP
- Des **cahiers d'acteurs** :
 - Présentés par des personnes morales
 - Ils apportent un enrichissement au débat

Ils seront **tous diffusés sur le site internet**. Les cahiers d'acteurs seront également **imprimés** et disponibles lors des réunions

Les principes du débat public

A l'issue du débat,

- la CPDP publie un **compte-rendu** et le Président de la CNDP un bilan
- Le maître d'ouvrage rend publique sa **décision** quant au projet.

Jean-Damien Poncet

Chef de la mission LNPN - RFF

Philippe Adam

Adjoint au chef de la mission LNPN - RFF

Le débat

- **Interventions orales**

Tour à tour dans chacun des secteurs de la salle

- **Levez la main pour être vus des hôtesse**
- **Levez-vous et présentez-vous**
- **Ne dépassez pas trois minutes**
- **Rendez le micro aux hôtesse**

- **Questions par écrit**

- relayées par la CPDP pendant la réunion
- elles donneront lieu à une réponse écrite

Projet de nouvelle ligne ferroviaire Paris-Normandie

DÉBAT PUBLIC DU 3 OCTOBRE 2011 AU 3 FÉVRIER 2012

Réunion publique locale
Mardi 18 octobre / Mantes-la-Jolie

cndp
Commission particulière
du débat public
Ligne nouvelle
Paris-Normandie



Projet de nouvelle ligne ferroviaire Paris-Normandie

DÉBAT PUBLIC DU 3 OCTOBRE 2011 AU 3 FÉVRIER 2012

Réunion publique locale
Mardi 18 octobre / Mantes-la-Jolie

cndp
Commission particulière
du débat public
Ligne nouvelle
Paris-Normandie



Projet de nouvelle ligne ferroviaire Paris-Normandie

DÉBAT PUBLIC DU 3 OCTOBRE 2011 AU 3 FÉVRIER 2012

Prochaine réunion publique :
Jeudi 20 octobre / Evreux
Le Cadran

